

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° 003 / RPC / 2013 07 01

- 1 Fenêtre et porte-fenêtre PVC, ouverture à frappe 1 vantail / 2 vantaux, fixe et composé A58 blanc
- 2 Identification du produit : Fenêtre Modèle A58
- 3 Usage prévu : Communication dans les zones domestiques et commerciales sans compartimentation feu/fumée ni dans les issues de secours
- 4 Nom et coordonnées du fabricant :

F.I.SCHMOLLN GmbH
ALTENBURGER STR.72
DE-04626 SCHMOLLN (Allemagne)

- 5 Nom et adresse de contact du mandataire : Non applicable
- 6 Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances : système 3

7 Déclaration de performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Les déclarations de performances sont conformes aux marquages NF CSTBat de nos menuiseries fabriquées sur le site de F.I.SCHMOLLN , Certification menuiserie délivré par le Centre Scientifique et Technique du Batiment ,organisme notifié n°0679, 84 Avenue Jean Jaurès CHAMPS SUR MARNE 77447 MARNE LA VALLEE

Les volets roulants sont conformes aux règles de certification NF202 délivré par le Centre Scientifique et Technique du Batiment

Les essais complémentaires , études thermiques et / ou essais acoustiques ont été délivrés par le CSTB

CSTB a réalisé l'essai de résistance au vent

l'essai d'étanchéité à l'eau		le certificat NF CSTBat concernant "fenêtres et portes-fenêtres PVC
l'essai de perméabilité à l'air	a délivré	à la française, oscillo-battantes et à soufflet" A58 n° 4523A-216-43 du 28 juin 2012
l'essai de transmission thermique		
l'essai de performance acoustique		
l'essai de résistance au vent	a délivré	le Document Technique d'Application : Avis Technique 6/11-1978
l'essai de transmission thermique		
l'essai de résistance au vent		
l'essai d'étanchéité à l'eau	a délivré	le certificat NF concernant les fermetures volets roulants chrono VX -chrono VX Réno - ChronoC-CX n° 561-252-02 du 7 décembre 2012
l'essai de perméabilité à l'air		
l'essai de transmission thermique		
l'essai de performance acoustique		
l'essai de transmission thermique		
l'essai de facteur solaire	a délivré	le rapport d'étude thermique n° BV08-1314-6 du 5 janvier 2011
l'essai de transmission lumineuse		
l'essai de performance acoustique	a délivré	le rapport AC08-26013261 le rapport AC08-26017021/2 l'extension de résultats n° 09/1 concernant le rapport d'essais AC08-26013261 l'extension de résultats n° 08/1 concernant le rapport d'essais AC08-26013261

Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été

- 8 délivrée : non applicable

9 Performances déclarées

A58 - FENETRE et PORTE FENETRE - Blanc		
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Étanchéité à l'eau (a)	Non protégé (A) : classe 8 CSTbat A58 n°4523A-216-43 du 28 juin 2012	EN 14351 -1 : 2006 + A1 : 2010 Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée
Substances dangereuses (b)	Néant	
Résistance au vent	Pression d'essai : Classe 2 Flèche du cadre : Classe A NF CSTbat A58 n°4523A-216-43 du 28 juin 2012	
Capacité de résistance des dispositifs de sécurité(c)	Valeur seuil 60s sous 350N	
Performance acoustique (d)	Rw (C,Ctr) : 33 (-2,-5) AC08-26013261 n°1	
Transmission thermique	Uw = 1,4 W/m².K CSTbat A58 n°4523A-216-43 du 28 juin 2012	
Propriété de rayonnement -Facteur solaire -Transmission lumineuse	NPD	
Perméabilité à l'air	Classe 3 CSTbat A58 n°4523A-216-43 du 28 juin 2012	

Performance acoustique

Type de vitrage	Rw (C, Ctr)	Document de référence
4/16/4	33 (-2, -5)	AC08-26013261 n°1

Transmission thermique

Type de vitrage	Uw	Document de référence
4/16/4 (Fe + Gaz + bord chaud)	1,4 W/m².K	NF CSTBat A58 n° 4523A-216-43 du 28 juin 2012

Légende

Fe : couche faiblement émissive 0,03

Gaz : Argon à remplissage 90 % en double vitrage et 85 % en triple vitrage

bord chaud : intercalaire en matériau de synthèse de type TGI Spacer, Thermix TX N, SGG Swisspacer (feuil alu)

(a) Incluant la durabilité

(b) Une base de données informative sur les dispositions européennes et nationales relatives aux substances dangereuses peut être consultée sur le site EUROPA de la Construction
(accessible à l'adresse http://ec.europa.eu/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain_en.htm).

(c) Les niveaux seuils ont été identifiés par les rédacteurs de spécifications techniques

(d) Si revendiqué

A Schmölln le 1^{er} juillet 2013

M. MODRACH Directeur d'usine

Signature :

